

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 6 AVRIL 2021 EN PRESENCIEL

Le Bureau du CST s'est réuni le 6 avril 2021 de 17 à 19 heures, en présenciel. Étaient présents Pierre HOLUIGUE Michèle et Jean BEAUDRY Ghislain LOMBARD Eugène MAUREL Michel RANSOU.

1 ELECTIONS A LA FFESSM : les 27 et 28 mars 2021, la FFESSM renouvelait sa présidence. M. BLANCHARD, président sortant, ne se représentait pas. Parmi les difficultés de cette fin de mandat, la Fédération devait gérer la remise à niveau de son informatique, très affectée par une modernisation problématique.

Le scrutin, initialement prévu à LYON, a été transformé en vote à distance, pour cause de COVID. Deux listes se trouvaient en présence. La liste de Jean Louis DINDINAUD, très appuyée dans le Sud-ouest, affrontait la liste conduite par Frédéric DI MEGLIO. Le programme de chaque liste montrait un profond souci de continuité dans les structures administratives de la FFESSM, sans différence bien lisible sur les propositions de chacun. La liste DINDINAUD a obtenu 48 % des voix, la liste DI MEGLIO 52 %.

2 OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : la première réunion de la nouvelle équipe dirigeante de l' OMS s'est tenue les 31 mars et 2 avril 2021 à la Maison Sport et Santé de TARBES sous la présidence de Michel NOGUET.

Il apparaît que la Ville de TARBES doit reprendre la plupart des activités de l' OMS pour des raisons administratives, notamment la distribution des subventions. L' OMS conserve la gestion de son matériel de test à l'effort, en libre accès pour les sportifs, mais sans véritable opposabilité médicale, donc sans utilité évidente pour des plongeurs.

L'OMS garde également la fixation des critères d'attribution des subventions aux associations sportives, à défaut d'en assurer la gestion.

3 PISCINE PAUL BOYRIE : pas d'espoir de réouverture de ce côté là, pour causes cumulées de COVID et de travaux d'étanchéité.

Michel MIKITENKO, de LAMAILHERK, s'inquiète pour le compresseur de son club, logé sous les tribunes, qui devrait libérer la place pendant les travaux, et qui devra trouver un autre emplacement à titre temporaire.

4 FICHIER DES ENCADRANTS ; il semble que la FFESSM ait le projet de reconstituer un fichier des encadrants, accompagné de garanties sur leur comportement, notamment envers les mineurs. Plutôt que d'anticiper sur sa demande, dont le détail n'est pas connu, il est préférable d'attendre que la question nous soit explicitement posée par les nouvelles autorités fédérales.

5 FINANCES : le CST a 37 462 € en compte courant. Compte tenu des dépenses contraintes, il reste 6 500 € pour finir l'année, hors subventions.

6 FETE DE LA MER : la FFESSM nous a consultés pour savoir si nous participerions à la Fête de la Mer du 24 au 27 juin 2021. Après discussion, il apparaît qu'organiser des baptêmes en mer à HENDAYE serait trop risqué. Par contre, organiser une conférence à

TARBES en direction de tous les clubs sur un thème tel que la Bio et/ou les comptages aux Briquets pourrait nous donner une labellisation fédérale. Jean-François RULH sera consulté sur ce point.

7 VITALSPORT DECATHLON : le CST avait fait connaître qu'il était prêt à participer le 11 septembre 2021 à cette manifestation, qui devait mobiliser DECATHLON de TARBES pour le prêt d'une piscine et de petit matériel, et les encadrants du Club pour faire passer des baptêmes de plongée. Prenant prétexte de l'impossibilité du Club d'avoir pu participer à VITALSPORT en 2019 (pour cause de passages de niveaux à HENDAYE le même jour), DECATHLON nous a fait connaître qu'il rejetait notre participation, au moins pour 2021.

Chaque fois que le CST a participé, il a fait passer cent à cent cinquante baptêmes, et gagné un ou deux adhérents, parfois aucun. Le rendement de cette manifestation est donc fort restreint, et notre éviction d'autant moins dommageable .

8 FORMATIONS : Patrick SIMANDIRAKIS nous informe :

« Pour les niveaux 1 nous verrons lors de la reprise si nous pouvons refaire la fosse annulée, et surtout maintenir le stage en mer du 29 mai. Croisons les doigts car le Président à évoqué une reprise à compter de là mi mai, mais on a pu constater que depuis le premier confinement du 17 mars 2020 toutes les échéances ont été dépassées parfois assez largement.

Ceci rend assez pessimiste pour le stage des N2 et N3 de l'Ascension qui tourne du 13 au 16 mai. Dans l'hypothèse la plus pessimiste pour ces deux niveaux nous devons assurer une formation longue sur des sorties isolées comme nous l'avons fait l'an dernier, mais en incluant cette fois les niveaux 3 qui attendent déjà depuis plus d'un an et qui n'ont rien pu passer l'été dernier car lors de reprise estivale les plongées profondes avec exercices étaient interdites . Ils seront donc prioritaires cette année, d'autant plus qu'avec un IR et un MF1 de plus nous devrions être plus à l'aise pour les encadrer à 40 mètres.

Bien sûr je serai très attentif aux éventuelles modifications dans les procédures de ce confinement d'ici là mi mai et bien sûr je m'adapterai aussitôt. »

9 RECYCLAGE TIV : Claude BADEE a organisé deux journées de remise à niveau à l'échelle interclubs les 13 et 20 mars 2021, à la satisfaction générale.

10 VOYAGES : statu quo de ce côté là. Il est conseillé aux organisateurs de voyage de demander aux structures d'accueil (hôtels et centres de plongée) de s'engager sur le sort qu' en cas d'annulation elles réserveraient aux acomptes : remboursement ou avoir. Ce n'est pas au CST d'endosser cette responsabilité à leur place envers ses adhérents.

11 HIPPOCAMPE : il est à terre à HENDAYE depuis le 1er avril. Peintures de la coque, importantes réparations de l'accastillage inox (portique du taud, échelle, coque bâbord arrière,...) avec Ludovic et Christian FOULON, petites réparations diverses... Il reste à vérifier le presse-étoupe de l'hélice et à le remettre à la mer, les 8 ou 9 avril. Les travaux de menuiserie pourront se faire, semble-t-il, à flot.

Une journée de travail sur place reste à prévoir pour remettre de l'ordre dans la cabine et la cale, avant la prochaine sortie. A programmer pour début mai.

Prévoir aussi d'indemniser Marc pour la mise à disposition de son appartement (une

caisse de vin, à la diligence de Ghislain), et Ludovic pour son travail de soudeur (remboursement de ses frais de carburant).

12 VIDE SAC : cette opération, dans le contexte du COVID, est fixée au premier samedi utile et post-COVID de mai, soit le 8 mai 2021.

Elle est ouverte aux adhérents qui souhaitent mettre en vente tout ou partie de leur matériel. Le dépôt de ce matériel se fera en sac, étiqueté par déposant, avec liste descriptive et récapitulative, et prix demandé. Idéalement, toutes les transactions seraient achevées le samedi 8 mai.

S'il reste des invendus, les déposants pourront les laisser en dépôt au Club (sans garantie de la part du Club), dans l'idée qu'une vente puisse se faire l'un des samedis suivants, lors des permanences.

Il est demandé aux déposants de reprendre leur matériel invendu au plus tard le 29 mai 2021, faute de quoi ils seront réputés en avoir fait don au Club.

13 NETTOYAGE DU LOCAL : même motif, et choix du 15 mai 2021.

14 QUESTIONS DIVERSES :

14-1 GRILLADES LE VENDREDI (hors période de piscine et couvre-feu) : Gérard MIQUEL et Claude BADEE ayant fait connaître qu'ils ne souhaitent plus s'en charger, il est décidé de faire un appel à volontaires auprès des adhérents pour continuer cette activité si utile au maintien des liens dans le Club, et qui apporte un plus de convivialité lors des délivrances de matériel le vendredi soir.

14-2 MACARON AUTOCOLLANT DU CST : Gégé MAUREL rappelle que le Club détient encore quelques autocollants avec son logo, qu'il peut en faire fabriquer d'autres, et qu'il conviendrait que les adhérents les collent sur leur véhicule pour contribuer à diffuser l'information sur le CST.

15 PERMANENCES

10 avril Michèle et Jean BEAUDRY

17 avril Ghislain LOMBARD

24 avril Eugène MAUREL

1er mai Gérard MIQUEL

16 PROCHAIN BUREAU : mardi 4 mai 2021, en présenciel si possible, à 16 heures sauf contraintes sanitaires.

Dressé le 7 avril 2021

Le Président du CST
Michel RANSOU